

MAIRIE DE BOUSSENS

31360

HAUTE-GARONNE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Date de convocation :
29/06/2017**

L'an deux mille dix sept et le sept juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de Monsieur SANS Christian (Proc.), Maire.

**Nombre de conseillers
en exercice : 14**

Présents : M. RAMEAU (Proc.), Mmes GERARD SAINT-SUPERY, MM. AMOUROUX (Proc.), LIVOTI, Mme TOUZANNE, M. PIZZATO, Mme AIMONE-CAT, M. ROUCH

Absents excusés :

**M. RIVIERE (Proc. M. AMOUROUX)
Mme DALLA-ZANNA (Proc. M. SANS)
Mme CAHUZAC (Proc. M. RAMEAU)**

Absente : Mme TONELLO

D.C.M n° 7.2

Suppression d'un poste d'Adjoint Technique à 28 h et création d'un poste d'Adjoint Technique à temps complet.

Monsieur PIZZATO Jean-Luc a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal le besoin de porter à 35 heures le poste d'Adjoint Technique territorial créé à 28 heures. Cette proposition a été soumise à l'avis du Comité Technique Paritaire qui dans sa séance du 20/06/2017 a émis un avis favorable à la création de ce poste après suppression du poste à 28 heures.

Il y a donc lieu aujourd'hui de valider cette décision.

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

D E C I D E à l'unanimité des membres présents,

- de supprimer le poste de titulaire d'Adjoint Technique Territorial à 28 heures hebdomadaires ;
- de créer 1 poste de titulaire d'Adjoint Technique Territorial à temps complet (35 h).

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Affiché le 13.07.2017

Pour extrait conforme,

En Mairie, le 10 juillet 2017

Maire,

